

BONNEVAL — CELLIERS — DOUCY — FEISSONS-SUR-ISÈRE — NAVES
NOTRE-DAME DE BRIANÇON — PETIT CŒUR — PUSSY

LA LÉCHÈRE

Bulletin municipal

2025

2024

82 RUE DES JEUX OLYMPIQUES
73260 LA LÉCHÈRE

TÉL. : 04 79 22 52 44
HORAIRES : 9H - 12H // 13H30 - 17H

FACEBOOK :
COMMUNE DE LA LÉCHÈRE

SITE INTERNET :
WWW.LA-LECHERE.FR





LE MANOIR DE BELLECOMBE

— Depuis 1750 - Restaurant, Bar, Terrasse —

Le Manoir de Bellecombe
est un ancien château du XVII^e siècle
au cœur d'un parc arboré de 2500 m²



Planche du Manoir de Bellecombe
Planche de charcuteries
Planche de fromages de nos montagnes
accompagnée de miel saveur truffe



25 route de Saint-Oyen
73260 Grand-Aigueblanche

04 79 01 44 49
<https://lemanoirdebellecombe.com>



Dominique COLLIARD
Maire de LA LECHERE

LE MOT DU MAIRE

Le mot du maire.....	01
Travaux structurants de notre commune	02
Marché.....	05
Voie verte	05
Vie scolaire	06
Urbanisme fin de travaux, ce que vous devez faire !	10
Le plan local d'urbanisme	11
Le budget communal 2024	13
Vie locale	17
Vidéoprojection	19
Nouveau site internet pour la police	20
Vie en communauté	21
Ressources humaines	22
Numéros utiles.....	25
État civil.....	27
Bonneval	28
Celliers	30
Doucy.....	32
Feissons-sur-Isère	34
Notre-Dame de Briançon	36
Naves	38
Petit-Coeur	40
Pussy	42
Tribune	44

Nous tenons à remercier toute personne ayant contribué, par l'apport de documents, de photographies, à la préparation de cette nouvelle édition, que nous avons voulue plus illustrée et dynamique. Remerciements aux commerçants, aux artisans, aux chefs d'entreprises pour leur participation au financement du bulletin de La Commune de La Léchère.

L'équipe municipale

Directeur de la publication :
Dominique Colliard

Photos couverture :
Photo de Marek Piwnicki (Unsplash)

Réalisation : Le service communication de la
Mairie - 04 79 22 52 44

Régie publicitaire : Infocom Édition
ZI Les Paluds - Pôle Performance
510 avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 65 28 01 20
Site web : www.infocom-edition.fr
E-mail : contact@infocom-edition.fr

Impression :
Imprimerie spéciale de la société Infocom Édition
Dépôt légal : 2025



Chers toutes et tous,

Dans un contexte national perturbé tant au niveau social que politique, il est important que la commune demeure un pôle de stabilité, garante de la continuité du service public, pour toutes et tous, sur notre territoire. Dans ce cadre, mon rôle de maire est d'assurer en premier lieu la sécurité sur la voie publique, être à l'écoute des citoyens de la commune, garantir le bon fonctionnement des services et pérenniser un cadre social et économique positif au bénéfice de nos habitants.

L'agriculture, l'industrie, le thermalisme et le tourisme ont été, sont, et doivent demeurer les quatre piliers de notre territoire.

En ce moment particulier où des clivages naissent suite au projet d'installation de la Société Ugi'Ring sur le site de Château Feuillet, il est essentiel de garder le cap, communiquer sur nos choix et surtout préserver l'avenir. La création de 110 emplois, la contribution économique d'Ugi'Ring au bénéfice de notre commune, ne doivent et ne peuvent passer avant la sécurité de nos concitoyens. A ce titre, soyez certains de mon extrême vigilance et ma confiance envers les services de l'Etat qui sont garants du respect des règles sanitaires et environnementales.

Dans ce cadre, je suis favorable à l'arrivée de cette nouvelle activité industrielle et reste convaincu de sa coexistence positive avec les trois autres piliers cités ci-dessus. S'en priver pourrait s'avérer très dommageable pour notre futur.

Nous devons en effet rester vigilants et nous donner les moyens de maintenir les services qu'offre la commune avec en priorité nos 6 écoles et services périscolaires, dont les garderies qui accueillent gratuitement nos enfants. Au travers des APE, ces écoles contribuent également au dynamisme associatif de notre territoire et permettent à nos hameaux de vivre au son des événements sportifs, culturels ou conviviaux organisés par les différentes associations et leurs bénévoles, que je veux chaleureusement remercier pour le temps qu'ils donnent aux autres.

Je veux aussi rappeler mon attachement à l'activité thermique en liaison étroite avec la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche ; nous nous efforçons de la pérenniser et de préserver ses cent emplois.

A l'aube de cette nouvelle année, nous resterons engagés pour finaliser l'arrivée du gaz pour les industriels, l'aboutissement des projets de micro centrales de Celliers, Naves et Pussy, nous poursuivrons le renouvellement de l'éclairage public, des réseaux sur Doucy. En collaboration avec la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, nous allons également lancer l'étude de fiabilisation et création des réseaux dont l'assainissement sur Naves. Nous sommes aussi mobilisés pour le renouvellement du télésiège de DOUCY Station. Il nous faut bien sûr continuer nos investissements pour l'agriculture, notamment pour la protection des troupeaux face à la pression grandissante de la prédation.

Les inondations tragiques de la fin d'année 2023 ont des conséquences durables sur nos projets d'investissement des années futures. Afin de pouvoir les concrétiser, nous allons phaser les travaux de remise en état sur plusieurs années dans la limite de notre capacité économique annuelle.

Nous poursuivrons la démarche initiée en 2022, en continuant d'investir dans l'achat de matériels et dans la formation des agents communaux afin de garantir l'entretien sur toute la commune.

La bonne gestion financière de notre commune nous permettra de conforter le dynamisme économique, préserver l'attractivité du territoire au bénéfice de tous nos habitants. Je m'attacherai à conserver la pluriactivité économique et la qualité de vie dans nos 8 communes associées.

Enfin, je souhaite remercier vivement le personnel communal pour son engagement à nos côtés.

Je vous souhaite une belle et heureuse année.
Bonne lecture

Dominique Colliard

TRAVAUX STRUCTURANTS DE NOTRE COMMUNE

LA LECHERE POURSUIT LE PROJET DE MODERNISATION DE SON RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de modernisation de l'éclairage public ont débuté en mars 2024 et se poursuivront comme prévu jusqu'en 2025.

En 2024, les horloges astronomiques ont été déployées sur l'ensemble de la commune, 200 luminaires ont été renouvelés sur les 700 prévus au programme, et les armoires ont été remises en conformité.

Depuis le 1er mars 2024, dans le prolongement du projet d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumi-

neuse, la commune a procédé à l'extinction nocturne à titre expérimental de 23h30 à 5h sur l'ensemble du territoire sauf certains points sensibles : secteur de la gare à Notre Notre de Briançon, rue de La Digarde à Petit Cœur, sites de Doucy Station et de la station thermale (uniquement en saison) et la commune déléguée de Feissons-sur-Isère déjà équipée de luminaires à leds.

Au-delà de l'aspect environnemental, la consommation d'énergie a baissé significativement, de l'ordre de 50%.



TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE DOUCY

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées, de renouvellement de l'adduction d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs se poursuivent sur Doucy.

RETOUR SUR LES INTEMPERIES DE NOVEMBRE 2023

A la suite des intempéries subies sur l'ensemble du territoire de la Léchère, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel publié au journal officiel le 28 décembre 2023.

Un important travail de diagnostic des dégâts a été réalisé, afin d'évaluer les besoins en travaux et les chiffrer.

Les services municipaux ont travaillé avec ceux du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) dans ce but. La difficulté a été de recenser de façon exhaustive l'ensemble des sites endommagés ; en effet, en raison de la présence de neige en altitude, il a été difficile d'une part de détecter les secteurs impactés et d'autre part d'estimer leur remise en état.

En début d'année 2024, le montant des travaux a été estimé à 1,6 million d'euros TTC. Après avoir affiné le chiffrage, l'estimation serait plutôt de l'ordre de 2 à 2,5 millions d'euros.

Un dossier a été déposé auprès du guichet unique dans le cadre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques, du Fonds Risques et Erosions Exceptionnels (FREE) et du Fonds Vert. L'ensemble des lieux impactés n'a pas été pris en charge et un taux de vétusté a été appliqué.

Aussi, le montant des aides à venir reste inconnu à ce jour mais au vu des différentes catastrophes climatiques survenues sur le territoire français, leur montant devrait être relativement peu important.

Compte tenu des montants estimés, des aides financières obtenues et de l'ampleur des travaux, les remises en état s'étaleront sur plusieurs années. Pour 2024, la somme de 400.000€ TTC a été inscrite au budget. La commune a donc dû prioriser les chantiers, en tenant compte des urgences. La priorité a été sur le village de Notre-Dame de Briançon, pour permettre aux habitants de regagner leurs habitations et aux artisans de reprendre leur activité.

Les travaux engagés par la commune, la CCVA, l'AP-TV pour Gemapi et la SNCF ont permis d'effacer les stigmates de cette catastrophe.

Les accès agricoles et forestiers seront privilégiés afin de garantir la continuité de l'activité. La restauration de la route de la Fougère va débuter au printemps 2025.

REVETEMENT DE CHAUSSEE DE LA RUE DES ACACIAS DE NOTRE- DAME DE BRIANÇON

En 2025, la chaussée sera totalement refaite sur l'emprise des travaux.

EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Afin d'améliorer l'entretien et de reprendre des opérations en régie, la commune poursuit ses investissements en matériels des équipes techniques :

- Un tracteur équipé d'une épareuse, d'une lame et d'une saleuse a été livré courant juin 2024. Il servira au fauchage des bords de route et au déneigement de Notre-Dame de Briançon.
- Un véhicule Ampliroll et un camion 3 t 500 ont été achetés
- Du matériel de tonte a été renouvelé ; il a permis d'améliorer les performances et la qualité de la tonte.

Les projets et investissements structurants se poursuivent sur la commune de la Léchère, mais les dégâts causés par les intempéries ont nécessité de revoir les priorités.

Les équipes municipales, les partenaires et investisseurs de la commune sont remerciés pour leur implication au service de l'intérêt général.





Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Roux - Mollard

**mardi au samedi
7h30-12h30 / 15h-19h
dimanche 8h30-12h**



**Grande rue
73260 Aigueblanche**

04 79 41 65 88

boucherierouxmollard@outlook.com



Ouvert 7j/7

Atelier des Fleurs

Artisan Fleuriste



ARTISAN FLEURISTE & CAVISTE

Place de la St Jean
73260 GRAND AIGUEBLANCHE

www.atelierdesfleurssavoie.com

04 79 55 43 84



Livraison à domicile / Paiement CB par tél.



Fred Eco Construction Bois

**Maison ossature bois
Charpente / Couverture
Construction bâtiment agricole
Rénovation thermique
Aménagement intérieur/extérieur**



Fred Eco Construction Bois

**Pôle Henri Moissan
Notre Dame de Briançon - 73260 LA LECHERE**

www.fredecoconstruction.fr



- Transport médicalisé conventionné par la sécurité sociale
- Taxis
- Transport privé station/gare/aéroport
- Autorisation de stationnement Moutiers et La Plagne

DEPAGNE Fabrice

06 63 20 80 26

176 rue des Epicéas - 73260 LA LECHERE
transport.tts73000@gmail.com

**Nous vous assurons un transport de qualité
en toute sécurité**

MARCHÉ

Tout l'été, le marché de La Léchère s'est tenu le lundi matin.

De nombreux exposants, plus que l'année dernière, ont offert une variété de produits aux curistes et aux locaux, légumes et fruits, fromage de nos montagnes, pain artisanal.



VOIE VERTE

Le 27 août 2024, la voie verte de la CCVA a été officiellement inaugurée en présence de nombreux élus, dont Bruno Charlot, sous-préfet, Martine Berthet, sénatrice, Vincent Rolland, député et conseiller départemental, ainsi que Fabienne Blanc Tailleur et Olivier Thévenet, conseillers départementaux.

Cette inauguration, marquée par un trajet à vélo jusqu'au Village 92, souligne l'importance de cette nouvelle infrastructure dans la politique de mobilité du territoire, visant à promouvoir les mobilités douces et à rapprocher habitants et visiteurs des équipements locaux.

Depuis son ouverture, la voie verte a enregistré plus de 20 000 passages grâce à un système de comptage, avec entre 350 et 400 passages quotidiens.

Le projet, qui comprend également des aménagements tels que des zones de stationnement et des aires de pique-nique, représente un investissement de 2,8 millions d'euros hors taxes, financé en partie par la Région. L'extension du tracé est prévue jusqu'à Feissons et Arlysère, en collaboration avec la CCCT.



VIE SCOLAIRE

AUORE BRUNOD

Lundi 2 septembre 2024
École de Bonneval

Vendredi 6 septembre 2024
Ecole de Notre-Dame de Briançon



Lundi 2 septembre, malgré quelques pleurs, les élèves de nos six écoles primaires et maternelles ont fait leur rentrée, prêts à entamer une nouvelle année d'apprentissage et de découvertes. Pour les accueillir, une équipe enseignante dynamique, en place, pour la majorité depuis plusieurs années, qui a préparé des programmes pédagogiques riches et variés, adaptés à chaque niveau.

La rentrée scolaire est un moment important pour notre vie collective, pour les élèves mais aussi pour leurs parents. Cette année encore, les personnels de la commune se sont très fortement mobilisés pour répondre à ce rendez-vous.

Comme les années précédentes, la commune propose aux enfants de l'école un système de garderie le matin et le soir ainsi qu'un service de restauration scolaire. Ces deux services sont encadrés par une équipe d'agents municipaux 100% féminine qui s'investit pour que les enfants passent un bon moment pendant ce temps périscolaire.

Des efforts particuliers ont également été déployés pour renforcer la sécurité et l'accueil des élèves, notamment en situation de handicap (voir article AESH).

Nous souhaitons à tous une année scolaire placée sous le signe de la réussite, de la curiosité et du plaisir d'apprendre.



A la découverte de Pussy - Année scolaire 2023/24

Concernant les effectifs pour cette nouvelle année scolaire, nous constatons une hausse par rapport à la rentrée dernière avec 10 élèves de plus.

	Notre-Dame de Briançon	Petit-Coeur	Doucy	Pussy	Feissons-sur-Isère	Bonneval	Total
Effectifs rentrée	34	54	30	32	42	12	204

Du côté des enseignants :

Nous souhaitons une bonne continuation à Mme DELPACE (directrice de l'école de Doucy) pour sa nouvelle aventure ; et la bienvenue à Mme LORRAIN Céline (nouvelle enseignante à l'école de Doucy suite à la prise de poste de Mme JUGE en tant que directrice d'école à Doucy)

DEFI DES PIRATES

Chaque année, les enfants attendent impatiemment le DEFI DES PIRATES organisé par la piscine du Morel. Cette rencontre entre écoles consiste à réaliser plusieurs épreuves dans les deux bassins de la piscine afin de gagner le plus de Morel d'Or.

A la fin de chaque atelier, les classes reçoivent une bourse avec des Morel d'or selon leurs performances. Pour cette année 2023/2024, les élèves de l'école de Petit Cœur ont remporté 2 trophées. Bravo à eux.

VIE SCOLAIRE

AUORE BRUNOD

CLASSE DE DECOUVERTES

Pour cette année 2023/2024, l'école de Feissons-sur-Isère a pu profiter d'un séjour aux yourtes du Pontet du 13 au 14 mai 2024 afin de vivre une aventure unique au cœur de la nature dans un village de yourtes.

Une subvention exceptionnelle a été attribuée d'un montant de 1935.00€. Pour rappel, les classes de découvertes sont financés 1/3 par les familles, 1/3 par les APE, 1/3 par la commune de La Léchère.



AESH

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont des personnels essentiels, recrutés par l'Éducation Nationale, pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Leur mission principale est de promouvoir l'autonomie des élèves en les soutenant dans divers aspects de la vie scolaire : actes quotidiens, accès aux activités éducatives, culturelles, sportives, et développement de la vie sociale.

À La Léchère, 10 AESH interviennent dans les six écoles de la commune, accompagnant individuellement ou de manière mutualisée 12 élèves (dont 6 maternelles) élèves bénéficiant d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce soutien peut également s'étendre aux activités périscolaires, comme la cantine et la garderie, lorsque la MDPH le stipule, notamment pendant la cantine et la garderie.

Cependant, malgré la loi n°2024-475 du 27 mai 2024, qui prévoit que l'État prenne en charge l'accompagnement des élèves durant le temps de pause méridienne, des difficultés persistent.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les référents de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Savoie ont indiqué une absence de ressources, tant humaines que financières, pour recruter des AESH sur ce créneau. En l'absence de moyens fournis par l'État, et afin d'assurer le bien-être des élèves concernés, la commune a décidé de maintenir en poste un agent communal pour garantir la continuité de l'accompagnement, en attendant que la politique d'inclusion se concrétise pleinement.



Ecole de Doucy

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR LES FORAITS DE SKI

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal a validé l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais des forfaits de ski et permettre aux enfants des écoles de s'initier et/ou de confirmer leurs apprentissages du ski.

PLACE AU JEU POUR LES ENFANTS ET LES GRANDS



Dans le cadre de son engagement pour l'embellissement du cadre de vie et sa candidature au label **Villes et Villages Fleuris**, la commune de La Léchère a le plaisir de vous offrir un sachet de graines de fleurs à semer le long des murs et des espaces publics. Ce geste symbolique s'inscrit dans une démarche écologique et participative, invitant chaque habitant à contribuer à la beauté de nos huit villages. Ensemble, cultivons un environnement plus fleuri et accueillant, en harmonie avec la nature.

Vertical :

1. Elles nous entourent
2. On écrit à l'intérieur une poésie
5. Massif de notre commune
7. Nombre d'écoles dans la commune
10. Notre département

Horizontal :

3. Ce qu'on met sur le dos pour porter nos affaires d'école
4. On y va pour apprendre
6. On y met ses stylos
7. Une activité populaire dans la commune, en hiver
9. Fleur de nos régions

URBANISME

FIN DES TRAVAUX, CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE !

LA FIN DES TRAVAUX AU TITRE DE L'URBANISME

Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux (DAACT) = Déclaration à faire auprès du service urbanisme de la Commune (formulaire sur www.service-public.fr)

Vous devez compléter signer ou faire signer par votre architecte la **Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux (DAACT)** dès que vos travaux sont entièrement terminés et l'envoyer ou la déposer au Service Urbanisme de la Mairie.

Cette déclaration permet d'attester que les travaux sont bien conformes à l'autorisation qui vous a été accordée. C'est donc un **régime déclaratif**.

A cette issue, **l'administration peut contester cette déclaration pendant un délai de 3 mois à compter de son dépôt** (ou 5 mois pour le secteur de Doucy chef-lieu).

Si les travaux ne sont pas conformes à l'autorisation, **l'administration vous mettra en demeure de déposer un permis modificatif pour mettre les travaux en conformité**.

C'est l'agent de la Police Municipale qui procède au récolement des autorisations d'urbanisme.

Passé le délai de 3 mois, vous êtes réputé titulaire d'une décision de non contestation de la conformité. Dans ce cas, il vous sera délivré un procès-verbal de constat certifiant que les travaux réalisés sont bien conformes et qu'ils n'ont pas été contestés.

Il est important de bien conserver ces documents car cette attestation vous sera demandée par le notaire en cas de vente de votre bien.

Les certificats de conformité n'existent plus depuis la réforme de l'urbanisme de 2007 et n'ont pas à vous être demandés.

Vos obligations fiscales

Il est important de distinguer la fin des travaux au titre de l'urbanisme (parfait achèvement au regard de l'autorisation accordée) et la fin des travaux engendrant l'obligation de se mettre en règle auprès du service des impôts.

En effet, la loi impose de procéder à la déclaration fiscale de son bien dans les 90 jours suivant le moment où celui-ci est devenu utilisable. Par exemple, si votre construction est habitable mais que votre chantier extérieur n'est pas terminé (façades, clôture...).

Pour cela, vous devrez adresser au service des impôts fonciers de Saint-Jean de Maurienne, une déclaration selon le local (maison individuelle, appartement, local commercial...) ou faire votre déclaration sur www.impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mes biens immobiliers ».

DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

La commune de La Léchère offre désormais la possibilité aux habitants de transmettre par voie électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme

Sont concernés :

- Le certificat d'urbanisme,
- La déclaration préalable,
- Le permis de construire,
- Le permis de démolir,
- Le permis d'aménager.

Pour faire votre demande dématérialisée, vous pourrez utiliser le dispositif

<https://pu.rgd.fr/#/073187>

ou rendez-vous sur le site internet de la Commune

www.lalechere.fr, rubrique « Urbanisme / Démarches et formulaires ».

Vous devrez alors créer un compte d'accès, puis renseigner le formulaire CERFA en ligne et déposer les pièces justificatives. Les demandes « papier » restent possibles par dépôt en mairie ou envoi postal.



SERVICE URBANISME

04 79 22 76 04

urbanisme@lalechere.fr

Accueil du public les mardis et jeudis
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanences de l'architecte conseil
le 1er mercredi après-midi de chaque mois,
de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

POURSUITE DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis la 2^{ème} réunion publique, qui portait sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et qui s'était déroulée le 29 septembre 2023, les travaux ont concerné les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le zonage et le règlement écrit.

Au cours de cette réunion publique, plusieurs questions ont concerné la loi ZAN et son implication sur le futur PLU.

Pour rappel, la loi ZAN qui découle de la loi Climat et Résilience votée en août 2021, impose aux communes, pour la période 2021-2031 de diviser par 2 leur consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers, constatée sur la période 2011-2021.

La commune de La Léchère ayant été plutôt vertueuse entre 2011 et 2021, ne disposerait pas des surfaces nécessaires à la mise en œuvre de ses différents projets. Des discussions ont été engagées avec les services de l'Etat pour expliquer les projets de développement choisis afin de conserver l'attractivité de la commune et permettre le maintien des écoles de plaine et de montagne. Ces échanges retardent la procédure d'élaboration du PLU mais sont nécessaires au vu des enjeux pour notre territoire.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

De quoi est-il composé ?

Le Plan Local d'Urbanisme se compose de cinq pièces :

Un rapport de présentation

Il dresse un diagnostic, un état des lieux du territoire, au regard de nombreuses thématiques (démographie, déplacements, paysages, environnement, ...). Il explique également les choix retenus par la commune en matière d'aménagement et de développement.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Aussi appelé PADD, il définit les orientations générales et les objectifs retenus en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement et de développement économique. Il expose ainsi le projet politique de la commune les 10 à 12 prochaines années.

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Ce document, aussi appelé OAP, précise les actions à mettre en œuvre sur des sites stratégiques : elles fixent ainsi les conditions d'aménagement (accessibilité, formes urbaines attendues, densité, intégration paysagère.) Elles peuvent également préciser les actions à mettre en œuvre sur des thématiques comme les déplacements, l'environnement ou le patrimoine.

Un règlement écrit et graphique

Le règlement graphique aussi appelé plan de zonage divise le territoire en zones alors que le règlement écrit fixe les règles d'utilisation des sols applicables à chacune d'entre elles.

Des annexes

Elles rassemblent l'ensemble des informations utiles à prendre en compte sur le territoire : plan des servitudes d'utilité publique, zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, plan de prévention des risques, ... et qui s'imposent au document d'urbanisme.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME



CALENDRIER DE LA PROCÉDURE : OÙ EN EST-ON ?

Ce vaste chantier va se poursuivre durant l'année 2025

Les travaux sur le PADD, les OAP, le zonage et le règlement écrit ont été réalisés mais font toujours l'objet de discussions internes et avec les services de l'Etat au regard des nouvelles lois gouvernementales.

A l'issue de ces échanges, une 3^{ème} réunion publique sera programmée entraînant l'arrêt du projet et le déroulement de l'enquête publique ainsi que la consultation des partenaires.

Des modifications peuvent donc être encore apportées au projet jusqu'à l'approbation définitive.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE : OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Retrouvez tous les comptes-rendus et les supports de présentation des différentes réunions sur le site de la Commune www.lalechere.fr, rubrique Urbanisme, onglet Elaboration du PLU.



Se renseigner sur la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme en consultant



le site internet de la commune et sa page dédiée



les articles du bulletin municipal et dans la presse

Participer à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme



en inscrivant vos remarques dans le registre de concertation en Mairie



en vous exprimant lors des réunions publiques



en rencontrant le commissaire enquêteur au moment de l'enquête publique

LE BUDGET COMMUNAL 2024

Budget total : 8 millions d'€

Fonctionnement : 6 Millions d'€

Opérations de gestion courante

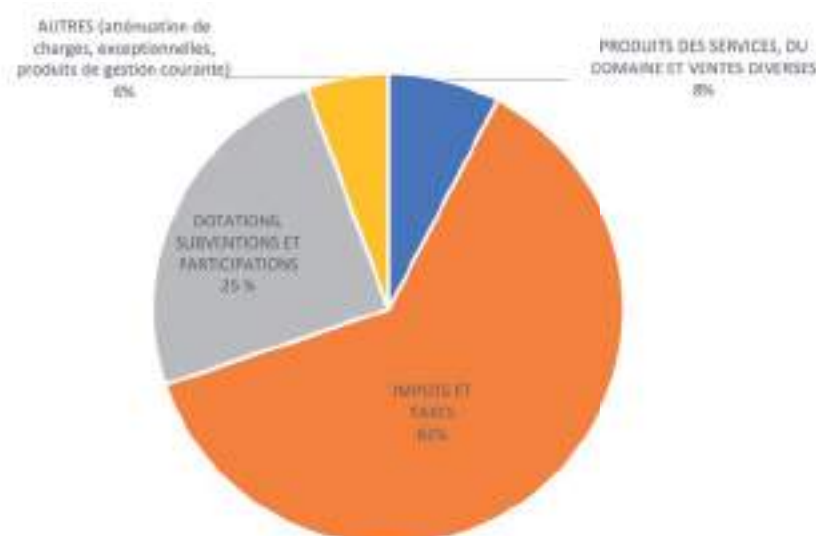
Investissement : 2 millions d'€

Opérations patrimoniales

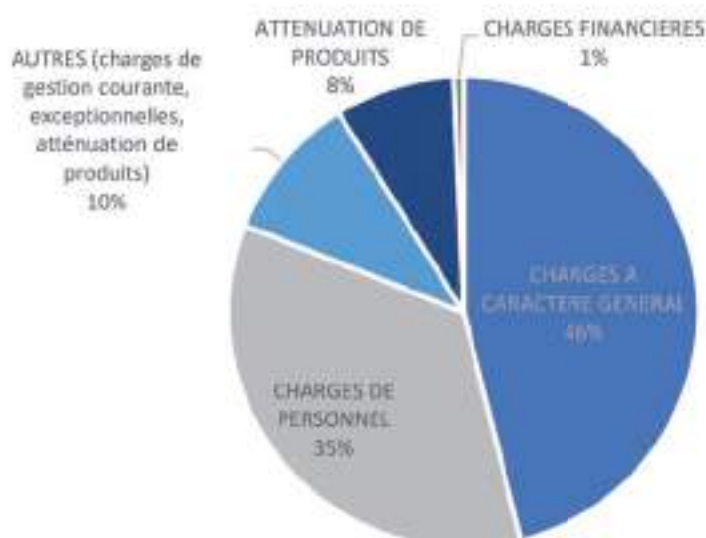
Le budget communal 2024 est résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

**Répartition des recettes
(encaissements) :
7 millions d'€**



**Répartition des dépenses
(décaissements) :
6 millions d'€**



Soit un résultat de 1 000 000 d'€ (recettes – dépenses), duquel il faut déduire 400 000 € de remboursement d'emprunts, pour obtenir une **capacité d'investissements de 600 000 €**.

En rajoutant les résultats cumulés au cours des exercices précédents, les subventions et aides qui ont été demandées, **l'enveloppe budgétaire d'investissement 2024 se monte à 2 Millions d'Euros**.



TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ
TOITURES - TERRASSES
MURS ENTERRÉS

282, allée de l'Artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

contact@batietanche73.fr
www.batietanche73.fr

09 81 14 95 72

SECAF
C H A R P E N T E

225, allée des Artisans
73260 AIGUEBLANCHE

Tél. 04 79 22 95 10

contact@secaf-charpente.fr
www.charpente-secaf.fr



Snack



Bar

**BURGER
73**

04 79 06 14 66



www.burger73.fr
Click and collect



325 Rue de la Petite Prairie
73260 Grand-Aigueblanche



TARENTAISE FIOUL

Avec le biofioul,
votre chaudière a de l'avenir

Distributeur d'énergies
aujourd'hui et demain



81 allée de l'Artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

04 79 24 39 86

damien.deceglie@eslc.fr

Comment
créer une
association

La création d'une
association est un acte très simple



www.associations.gouv.fr

INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement 2024 est répartie comme suit :



LES AIDES PERÇUES PAR LA COMMUNE

Les investissements prévus par la commune font l'objet de demandes d'aides financières, ce qui permet ensuite de les planifier et les voir aboutir.
Aussi, des subventions d'un montant total de 116 820.00 € ont été attribuées en 2024.

PROJET	MONTANT ESTIMATIF DU PROJET	ORGANISME FINANCEUR	SUBVENTION ATTRIBUEE
Amélioration du réseau d'éclairage public (1e tranche)	175.000,00 €	Etat (DSIL)	50 000.00 €
		SDES	33 010.00 €
Amélioration du réseau d'éclairage public (2e tranche)	150.000,00 €	Etat (Fonds vert)	18 810.00 €
Acquisition d'un engin de déneigement	220.793,00 €	Département	15 000.00 €
TOTAL	545.793,00 €		116 820.00 €

BUDGET CITOYEN

Suite à l'initiative de 2024, deux projets ont été retenus. Il s'agit de celui de M André Frezat pour le hameau du Crozat (Celliers) et un second projet pour Celliers La Chapelle.

Durant les années 1990, M Frezat avait installé à ses frais des panneaux d'information sur l'histoire du village et des nombreux artifices présents moulins, foulon, bluttoir, etc.). Le poids des ans et l'influence du climat ont eu raison de ceux-ci.

Le projet permet la création, l'impression et la mise en place de deux panneaux aux différentes entrées du village.

Pour le projet de Celliers La Chapelle, un collectif souhaite remettre en lumière le patrimoine local avec la remise en état du Moulin (mise hors d'eau, création d'un éclairage automatique intérieur, aménagement extérieur), l'installation de panneaux explicatifs synthétiques avec à la clé, la remise en route du moulin !

Ce qui reste majoritairement un travail bénévole bénéficiera du coup de pouce initial de la Mairie.





ETRAL

TRAVAUX PUBLICS

Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière
373 Route de l'école
Petit-Cœur
73260 LA LÉCHÈRE
Tél. 04 79 22 58 47

info@etral.fr
Site : **www.etal.fr**



A3MI
UGIMETAL
Deville-Duc Gérard

SERRURES - PORTES DE GARAGE - RIDEAUX MÉTALLIQUES
GARDE CORPS - VOILETS - PORTAILS - MOTORISATION
Pose, remplacement et dépannage



04 79 89 08 39
06 23 89 30 42
a3mi@orange.fr
www.a3mi.fr

134 rue de Vernay
Z.A. du Vernay
73730 CEVINS



INFOCOM EDITION

Partenaire des collectivités

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE SUPPORTS
DE COMMUNICATION ET D'ÉQUIPEMENT URBAIN



Z.I. Les Paluds - Pôle Performance
510 Avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE
www.infocom-edition.fr

Tél. : 04 65 28 01 20

VOUS AIMEZ LE RELATIONNEL ! DEVENEZ COMMERCIAL



INFOCOM RECRUTE
www.infocom-edition.fr



BÉNÉVOLAT

ENTRETIEN DES CHEMINS

De nombreux bénévoles œuvrent au quotidien pour animer nos villages au sein de différentes associations. Nous avons souhaité mettre à l'honneur les personnes qui participent régulièrement à l'entretien de nos sentiers, et elles sont nombreuses.

Nous avons un réseau de chemins très important, et certains ne peuvent être entretenus chaque année par la commune ou la CCVA pour diverses raisons : coût, peu de fréquentation...

Afin d'éviter que des sentiers anciens ne disparaissent, des bénévoles ainsi que les associations de chasse, se

mobilisent depuis plusieurs années pour des remises en état ou des réouvertures de chemins.

Occasionnellement, les villages se regroupent pour ouvrir des chemins de liaison comme celui de la Beisse entre Notre Dame de Briançon et Bonneval il y a 2 ans. Cette année, c'est celui qui relie Bonneval-les Granges à la prise d'eau de l'Eau Rousse qui a été rouvert. Mais sur chaque commune ce sont de nombreux chemins qui sont remis en état chaque année, ainsi que de petits ouvrages tels que des passerelles, fabrication de panneaux, de bancs ensuite installés près des villages pour la pause des promeneurs.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui font que nos forêts sont très appréciées des randonneurs, des vététistes, chasseurs et ramasseurs de champignons.



VIE LOCALE

LA LÉCHÈRE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

La commune de la Léchère a accueilli en 2024 plusieurs équipes de tournage, l'une pour une série à suspense, l'autre pour une compétition entre restaurants et la dernière pour présenter la fabrication des crozets à Naves.

L'émission « Météo à la carte » a diffusé en novembre 2024 sur France 3 un reportage « Traditions : les crozets, les pâtes savoyardes ! » mettant en scène M. Nicolas Mathieu et son entreprise installée à Grand Naves. Celui-ci fournit en crozets des restaurants de la région, dont celui des Lauzières de la station thermale de la Léchère, lui-même mis à l'honneur par la chaîne M6.

En effet, un nouveau programme culinaire a été présenté par Norbert Tarayre accompagné du chef Yoann Conte.

« La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! » met en scène des restaurants qui s'affrontent, dans des épreuves mettant en avant les produits régionaux, afin d'élire le meilleur restaurant régional.

La chaîne a choisi des restaurants avec du caractère, une identité et surtout fiers de représenter les plats emblématiques de leur région, les producteurs avec lesquels ils travaillent, les produits locaux...



Le restaurant « Les Lauzières », racheté par la commune en 2023 et remis en exploitation, a été choisi pour participer à ce concours pour la Région Auvergne Rhône Alpes.

Le tournage a eu lieu en mai 2024 pour une diffusion de l'émission en novembre 2024.

Après plusieurs duels, le chef du restaurant « Les Lauzières » Mickaël Mibord, a remporté la finale. Bravo à lui !

Un peu plus tard dans l'année, la société de production Gaumont Télévision a choisi la commune de la Léchère pour tourner certaines scènes d'une série télé de six épisodes de 52 minutes intitulée «Hunter», dont le scénario à suspense montre l'affrontement entre deux groupes de chasseurs.

Les repéreurs de décors ont choisi des lieux de Notre Dame de Briançon correspondant à l'atmosphère voulu pour la série.

Les équipes ont été accueillies sur 3 dates, à la Plantaz, à l'ancienne mairie de la Léchère et à la salle des fêtes de Notre Dame de Briançon.

Pour la scène de la Plantaz, la mise à feu d'une caravane a été encadrée par les pompiers du SDIS 73.



La commune et l'équipe de production remercient les riverains et intervenants de la commune pour leur collaboration à ces tournages et la mise en avant de notre beau territoire.

VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection, de quoi s'agit-il ?

La commune de La Léchère a mis en place des caméras dans le cadre de sa politique de prévention des risques, de protection et de sécurisation des biens et des personnes.

Ce dispositif de vidéoprotection est un des éléments de réponse aux grandes problématiques de sécurité auxquelles est confrontée la commune :

- Le quadrillage routier de la circonscription de La Léchère et notamment, pour faire face aux risques de fuite des mis en cause ;
- L'information en temps réel du flux de circulation et des immatriculations pouvant être recherchées dans le cadre d'affaires judiciaires (installations de caméras de visualisation de plaques) ;
- Surveillance des axes routiers secondaires très fréquentés de jour comme de nuit ;
- La prévention des atteintes aux biens et aux personnes ;
- Protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords ;
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression et de vol ou de trafic de stupéfiants
- Prévention et constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets ;
- Prévention d'actes de terrorisme ;
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux et établissements ouverts au public particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol.

Qui a accès à vos données ?

Le dispositif de vidéoprotection enregistre les images de toute personne présente sur les sites placés sous vidéoprotection.

Les personnes susceptibles d'accéder aux images de vidéoprotection sont :

- l'agent de Police municipale
- le Maire de la commune
- les forces de sécurité intérieure

Combien de temps sont conservées vos données ?

Vos données sont conservées pendant un mois. En cas d'incident, les images de vidéoprotection peuvent néanmoins être extraites du dispositif. Elles sont alors conservées sur un autre support le temps du règlement des procédures liées à cet incident et accessibles aux seules personnes habilitées dans ce cadre.

Quels sont vos droits sur vos données ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également vous opposer à tout moment, pour des motifs légitimes, à un traitement des données à caractère personnel.

Lorsque vos images issues des caméras de vidéoprotection sont collectées par la commune de La Léchère pour garantir la sécurité des personnes et de prévenir les atteintes aux biens :

- **vous disposez d'un droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ;**
- **vous pouvez également formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.**

Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent auprès du délégué à la protection des données.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Vous avez une question ?

Le délégué à la protection des données est votre contact pour toute question relative au traitement de vos données personnelles.



N'hésitez pas à le contacter pour toute question :

Courriel : nathalie.charles@lalechere.fr

Adresse postale : Nathalie Charles - DPO

Mairie de La Léchère - 82, rue des JO
73260 La Léchère

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA POLICE

LA LÉCHÈRE LE PORTAIL DE LA POLICE MUNICIPALE A POUR OBJECTIF DE CRÉER UNE RELATION SUIVIE AVEC LES HABITANTS.

Afin de faciliter les démarches des Lécherrains auprès de la police municipale, un site Internet vient de voir le jour.

« Ce portail va nous permettre de créer une relation suivie avec les administrés », explique Frédéric Thorens, responsable de la police municipale. Première étape, s'identifier et créer un compte. Cette opération ne prend que quelques minutes et permet d'accéder à toutes les fonctionnalités.

Ainsi il est possible via le site de signaler des nuisances sonores significatives, aboiements de chiens persistants, comportements anormaux de voisinage, tapage nocturne, mais aussi des doléances telles que des dégradations, insultes, vols, violences. « Nous recevons aussi les alertes en patrouille, et nous pouvons de ce fait intervenir plus rapidement. À La Léchère, les missions de la police municipale sont très variées et cet outil va nous permettre de consacrer plus de temps sur le terrain. »

Mais à côté du répressif, il est également facile d'y réaliser des démarches administratives, par exemple, demander une autorisation pour une soirée privée pouvant générer du bruit, ou une buvette à l'occasion d'une manifestation associative. Les formalités nécessaires pour détenir un chien d'attaque ou de garde répertorié en catégorie 1 et 2 sont également disponibles sur le site.



TRANQUILLITÉ ABSENCES

C'est également sur ce site que l'on peut bénéficier de passages réguliers de la police municipale lorsque l'on part en vacances. La police municipale vient faire un état des lieux avant le départ, et se charge de vérifier les lieux pendant les absences.

Cette application permet aussi le signalement d'une personne âgée seule ou de toute personne isolée en difficulté sociale nécessitant une aide.

VOTRE PORTAIL DE DÉMARCHES :
<https://lalechere.portailcitoyen.eu/>

Vie en communauté, tous concernés



QUELQUES RAPPELS DE RÈGLES DE BON VOISINAGE

1. En voiture, scooter ou mobylette, je roule cool et je respecte la signalisation.

2. J'aime mon chien et je m'en occupe : j'en suis responsable

- Je le tiens en laisse, je ne le laisse pas divaguer.
- Je ramasse ses déjections et je fais en sorte que ses aboiements ne soient pas nuisibles à mon voisinage.
- Je suis propriétaire d'un chien de catégorie 1 ou 2, je le déclare à la Mairie et je ne le laisse pas seul dans la rue.



3. Je prends soin de mon environnement :

- Je respecte les lieux publics.
- Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs.
- J'amène mes encombrants, déchets verts... à la déchèterie.
- Je ne fais aucun feu pour éliminer mes déchets, verts ou autres.

4. Bruits de voisinage : tous responsables, tous concernés

Arrêté préfectoral du 09 janvier 1997 : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



RESSOURCES HUMAINES

De par son histoire, sa géographie unique, et dans la continuité des initiatives politiques de ses anciens élus, la commune de La Léchère se distingue par la diversité de ses métiers :

- **Services techniques** : La gestion d'un vaste territoire comprenant à la fois des zones de montagne et de vallée exige une attention particulière, notamment avec le renfort conséquent de personnel saisonnier en été.
- **Opérateurs PIDA** : Sur le secteur de Celliers, des opérateurs spécialisés interviennent pour prévenir les avalanches et gérer les aléas climatiques.
- **Services administratifs** : Les services administratifs offrent une grande amplitude d'ouverture au public, tandis que le maintien des mairies annexes garantit un service de proximité efficace.
- **Activités spécifiques** : La volonté de maintenir des services essentiels pour la population s'illustre par la présence d'une agence postale communale et d'une Maison France Services.
- **Police municipale** : La commune dispose d'une police municipale formée et équipée pour assurer la sécurité des habitants.
- **Éducation** : La présence de six écoles sur le territoire communal augmente significativement les effectifs de personnel (ATSEM, périscolaire, accompagnement scolaire).

Dans ce contexte, la gestion des ressources humaines de la mairie de La Léchère s'articule autour de deux axes principaux :

la gestion du personnel permanent, dont les effectifs fluctuent régulièrement, et la gestion des saisonniers, qui soulève la problématique de la fidélisation dans un contexte de difficultés de recrutement généralisées dans nos vallées. Cette année, une nouveauté en matière de gestion RH a été l'instauration d'astreintes, qui a nécessité une adaptation des services.

POLITIQUE DE FORMATION

Un effort particulier est réalisé dans la commune concernant la formation des équipes. Depuis deux ans, les équipes techniques ont bénéficié de diverses formations, notamment :

- **CACES** (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- **Permis de conduire spécifique**
- **Autorisation de conduite d'engins spécialisés**



RESSOURCES HUMAINES

De plus, l'ensemble des équipes a été ou sera formé aux premiers secours, à travers des formations telles que :

- **SST** (Sauveteur Secouriste du Travail)
- **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- **Recyclage des personnels déjà formés**

Ces formations sont indispensables. Elles permettent non seulement d'assurer un accueil de qualité en toute sécurité, notamment dans les écoles, mais elles ont aussi permis à la commune de reprendre en régie certaines activités, telles que le déneigement des voies communales sur les secteurs de Notre-Dame de Briançon et Feissons-sur-Isère.

Bien que la formation représente un coût financier estimé à **25.000 euros** et un investissement en temps évalué à **190 jours de formation par an**, elle contribue à terme à offrir une qualité de service accrue, une meilleure maîtrise des coûts et une exécution optimisée des travaux, notamment grâce à la reprise en régie de certaines activités.

MOUVEMENTS 2024

- 02/04 - Krystel MABILE (école de Bonneval), en remplacement de Coline SOUBEYRAND
- 01/09 – Marine BOURGOUIN (Pussy, périscolaire et entretien), en remplacement de Cindy JOSSERAND BAL
- 06/05 – Grégory ZIAKIN (services techniques)

Cette année, nous mettons à l'honneur Nina, notre ATSEM « itinérante », qui intervient avec dévouement dans les six écoles de la commune, assurant les remplacements avec professionnalisme. Grâce à sa grande disponibilité et à la qualité de son travail, elle garantit la continuité du service, permettant aux enfants de ne jamais ressentir l'absence de leurs ATSEM habituelles. Connue pour sa bienveillance et son efficacité, Nina apporte un soutien précieux aux équipes éducatives en place et est très appréciée des petits.

Son engagement fait d'elle une figure clé du bon fonctionnement des écoles, pour le plus grand bonheur des élèves et des enseignants.



La Chèvrerie des Combettes

Sylvie, Christophe et Hugo BILLAT



Marché de La Lechère
en saison thermale le lundi matin

Tous les jours de 17h à 19h
à la ferme

06 86 79 39 65

73260 PUSSY

06 48 58 13 98

LA LECHERE

www.bienvenue-a-la-ferme.com



GAIA ELAGAGE

- élagage - Abattage - Démontage -

Arboriste qualifié diplômé d'état

Douglas Gricourt El

06 13 20 10 69

73260 La lechere

gaia.elagage@hotmail.com



BLANCHISSERIE DES MONTAGNES

**PARTICULIERS
PROFESSIONNELS**

**LOCATION LINGE
BLANCHISSERIE
PRESSING**

06 22 20 14 58

blanchisseriedesmontagnes@hotmail.com

**113, CREUX DU LOUP
73260 GRAND AIGUEBLANCHE**



**Snack-bar
sur Valmorel**

Ouvert saison été
et hiver

**Food truck événementiel
Intersaisons / été**

07 66 33 35 39

l-exquise1@orange.fr

SMI ALP

TOUS NETTOYAGES

NETTOYAGE COPROPRIÉTÉS



Remise en état
Shampouinage moquettes
Dératisation
Nettoyage parkings & vitrage

Spécialiste du nettoyage
en station pour le Syndic,
Agence et Régie immobilière
Nombreuses références

SMI ALP - 71 rue de Plautret - 73260 AIGUEBLANCHE
04 79 24 36 79 - contact@smialp.fr

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

MAIRIE BONNEVAL

35 route de la Duchère
Bonneval, 73260 La Léchère
Lundi : 8h30-11h30, vendredi : 8h30-11h30
☎ 04 79 22 52 78
✉ mairie.bonneval@lalechere.fr

MAIRIE CELLIERS

La Chapelle, 73260 La Léchère
Jeudi : 8h30-11h30
☎ 04 79 24 05 05
✉ mairie.celliers@lalechere.fr

MAIRIE DOUCY

Chef-lieu 73260 La Léchère
Mardi : 13h30-17h, jeudi : 13h30-17h
☎ 04 79 24 02 84
✉ mairie.doucy@lalechere.fr

MAIRIE FEISSONS-SUR-ISÈRE

9 place de la Mairie
Feissons-sur-Isère, 73260 La Léchère
Lundi : 14h-18h, jeudi 8h-12h
☎ 04 79 22 51 70
✉ mairie.feissons-sur-isere@lalechere.fr

MAIRIE NAVES

Fontaine, 73260 La Léchère
Mercredi : 13h30-17h
☎ 04 79 24 01 73
✉ mairie.naves@lalechere.fr

MAIRIE PETIT-CŒUR

198 rue Saint-Eusèbe de Cors
Petit-Cœur, 73260 La Léchère
Lundi : 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-11h30
☎ 04 79 22 50 69
✉ mairie.petit-coeur@lalechere.fr

MAIRIE PUSSY

La Cour 73260 La Léchère
Mardi : 8h30-11 h30, vendredi : 13h30-16h30
☎ 04 79 22 51 77
✉ mairie.pussy@lalechere.fr

MAISON FRANCE SERVICES

136 place de la Gare
Notre-Dame de Briançon, 73260 La Léchère
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
(fermeture le jeudi matin)
☎ 04 79 09 63 77
✉ franceservices@lalechere.fr

MAIRIE DE LA LÉCHÈRE

82 rue des Jeux olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h
☎ 04 79 22 52 44
✉ mairie@lalechere.fr

ÉCOLES

N.-D. de Briançon	04 79 22 51 78
Doucy	04 79 24 04 93
Pussy	04 79 22 63 36
Petit-Cœur	04 79 22 51 74
Feissons	04 79 22 58 49
Bonneval	04 79 22 63 63

AGENCE POSTALE COMMUNALE

82, rue des jeux Olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi : 9h-12h
☎ 04 79 08 75 10
Levée du courrier à 14h30

EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle :
☎ 09 77 408 408
(Prix d'un appel local)
Urgences techniques :
☎ 09 77 401 134
09 77 401 130
(Prix d'un appel local)
24h/24 - 7 j/7

POLICE MUNICIPALE

☎ 04 79 22 76 07
police.municipale@lalechere.fr

ASSAINISSEMENT VEOLIA

☎ 09 69 32 34 58

CENTRE DE SECOURS DE LA LÉCHÈRE

☎ 04 79 22 51 48 (18 ou 112)

DÉCHETTERIE DES COMBES

Du 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h
Tous les après-midi :
14h-18h30
Du 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h
Tous les après-midi : 14h-17h
☎ 04 79 22 67 45
Fermée toute l'année le dimanche

RÉGIE ÉLECTRIQUE AIGUEBLANCHE

646 rue du Plan du Truy
Du lundi au vendredi
8h30 -12h / 14h-17h30
Accueil : ☎ 04 79 24 64 56
Dépannage : ☎ 04 79 22 93 88
(hors horaires de bureau)
24h/24 - 7 j/7

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Anne-Marie VERDET
04 79 22 60 97
Consultations libres et sur RDV

MÉDECINS THERMALISTES

Dr Antoine BUFFAUD
04 79 22 50 48
Dr Virginia SCHOEN
04 79 22 58 16
Résidence Les eaux claires
Consultation sur rendez-vous

OSTÉOPATHE D.O.

Ostéopathie classique
& aquatique thermale
Juliette VALLIER 06 10 70 00 88

KINÉSITHÉRAPEUTE

Christian MIRON 07 54 24 87 65
Consultations sur rendez-vous

PHARMACIE

Spécialiste en orthopédie
et matériel médical
Franck JORDAN
04 79 22 52 07
Lundi au vendredi
9h-12h30/14h-19h15
& samedi 9h-12h/14h-18h

CABINET INFIRMIER DE LA LÉCHÈRE

☎ 06 13 08 31 97
Soins à domicile
et au cabinet sur RDV



NOMA

Architecte

Accompagne tous vos projets de rénovation, transformation ou neuf.

A votre écoute pour faire avancer vos projets.

Ateliers sur Grand-Naves,
Chambéry et Le Touvet

07 62 76 83 87

Pierre Fadous
noma@architectes.org

ATELIER BOIS CONCEPT



BOUVIER JEAN-MICHEL & JEAN-PHILIPPE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
OSSATURE BOIS - CHARPENTE
COUVERTURE - ISOLATION
BARDAGE - ZINGUERIE

www.atelier-bois-concept.fr

393 rue de La Plantaz
73260 LA LECHERE

info@atelier-bois-concept.fr

04 79 24 07 46



Notre entreprise s'associe à ses
partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE



Informar
Eduquer
Sensibiliser

Ensemble, agissons
pour la protection de
l'environnement et le
développement durable



Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

**CHEFS D'ENTREPRISES,
COMMERÇANTS, ARTISANS**

Pour réserver votre emplacement
publicitaire dans la prochaine édition



APPELEZ LE : 04 65 28 01 20
ENVOYEZ UN MAIL À : contact@infocom-edition.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

VIGIER Arthur	24/11/2023	Bonneval
AUBRY Jeanne	18/10/2023	Feissons-sur-Isère
D'OLIVEIRA RODRIGUES VIEIRA Liliano	09/12/2023	Notre-Dame de Briançon
D'OLIVEIRA RODRIGUES VIEIRA Matéo	09/12/2023	Notre-Dame de Briançon
PANTO Zoélia	29/01/2024	Notre-Dame de Briançon
DIAS PACHECO Mia	04/03/2024	Notre-Dame de Briançon
JAY Hélios	30/03/2024	Pussy
DUQUESNOY Charlie	24/10/2024	Pussy
DUJARDIN Thaïs	05/03/2024	Petit-Cœur



MARIAGES

BURNSIDE Roy et CLERC Tiffany	04/05/2024	Pussy
BLANC Fabien et MARBRIER Hélyette	10/05/2024	Pussy
ETCHECOPAR Frédéric avec GIROD Aurélie	14/09/2024	Naves



DÉCÈS

QUINTON Emilienne	14/06/2023	Pussy
NANTET Alda née VELLUDO	12/10/2023	Petit-Cœur
TOURMEAU Jean-Claude	14/08/2023	Petit-Cœur
RIZZON Nelio	13/10/2023	Petit-Cœur
DAVID Christiane née CARRET	31/10/2023	Pussy
FRAISSARD François, Auguste	17/09/2023	Pussy
VALLIER Jean Claude	16/05/2023	Petit-Cœur
GUILLOT Robert	15/11/2023	Pussy
LABBE Renée	03/08/2024	Notre-Dame de Briançon
GAVI Marcel	23/12/2023	Doucy
JACQUEMARD Pierre, André (Dédé)	06/03/2024	Doucy
SAMSON Roland	21/05/2024	Doucy
DESLANDES Jeannine	03/12/2024	Doucy
GONTHIER Maria née CUDRAZ	04/07/2024	Bonneval
GUILLOT Rémi	17/03/2024	Pussy
BILLAT Miguëlle	27/04/2024	Pussy
FRESNO Jean	29/06/2024	Petit-Cœur
CALLEGARI née PUGIN Blanche	14/07/2024	Petit-Cœur
BERTIN Martial	22/06/2024	Petit-Cœur
MASSON Annie née BAZIN	15/06/2024	Petit-Cœur
ROSAT Robert	15/03/2024	Petit-Cœur
MIBORD Joël	07/01/2024	Petit-Cœur
CARRET Marthe née Favre	08/01/2024	Petit-Cœur



BONNEVAL

GESTION FORESTIÈRE

Gestion forestière d'automne : Exploitations et entretien

Cet automne, la commune a réalisé plusieurs opérations forestières sur les parcelles des cantons de La Crozattaz et de Bonneval.



À La Crozattaz, **600 m³ de bois d'œuvre** ont été exploités dans le cadre d'un contrat avec la Scierie de Savoie Lapierre Martin (SDSLM). Par la suite, des travaux de dépressage et de taille de formation seront effectués pour améliorer la croissance des arbres et la qualité future des bois.

À Bonneval, sur les parcelles 30 et 31, une exploitation par **câble mât** a permis de prélever **780 m³ de bois d'œuvre** et **95 tonnes de bois énergie** sans ouvrir de pistes, contribuant ainsi à une gestion forestière respectueuse de l'environnement.

TRAVAUX

Travaux réalisés cette année ou prévus

L'entreprise Rimboud va réaliser des garde-corps métalliques d'ici la fin de l'année à Villard Benoit en remplacement des précédents en bois vétustes, pour un montant de 9 200 €

L'eau de « la Pachette » est captée correctement (photo) grâce à l'intervention de l'entreprise ETRAL. Elle alimente le secteur du Mont et permet le développement d'une activité pastorale nécessaire à l'entretien du patrimoine : coût 10 000 euros.

Le mise en sécurité de l'embranchement de la route Lachat-Gelon a permis aux véhicules de circuler en attendant la réfection de la plate-forme dont le coût des travaux est estimé à 58 000 €.

Les travaux de reprofilage de 2 secteurs et de traitement des eaux de la route du Biollay sont confiés à l'entreprise Eiffage, pour un montant de 68 776 €.

Le retard observé dans la réalisation est dû aux risques liés à l'exploitation forestière, en amont.

La mise en conformité électrique de l'appartement situé au-dessus de l'école est prise en compte : le marché est en cours de rédaction. Les travaux seront effectués en 2025. Estimatif de 12000€.

De nombreuses réflexions se font jour concernant l'éboulement qui s'est produit sur la piste reliant le Mont au Plan de Lay et les amoureux du massif ont dû abandonner le circuit, voire reprendre le chemin du retour au cours de l'été ! L'enveloppe financière nécessaire, de l'ordre de 600 000 euros, n'est-elle pas aussi effrayante que la pente des lieux ?

BONNEVAL

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée des classes à l'école primaire de Bonneval.



C'est par une belle journée de septembre que les 12 élèves de l'école primaire de Bonneval ont effectué leur rentrée scolaire. C'est Pierre Mermoz, professeur des écoles depuis plusieurs années, qui a la charge de l'école, dont le travail est toujours apprécié par les parents d'élèves. Krystel et Nina, fidèles Agent(es) Territorial(es) Spécialisé(es) des Écoles Maternelles (ATSEM) complètent l'équipe enseignante pour le plus grand bonheur des élèves sans oublier Valérie qui a préparé avec soins les locaux de la classe et de la cantine pour accueillir au mieux, ces jeunes élèves qu'elle surveille et encadre, notamment lors des repas.

Le village retrouve avec bonheur le rythme si particulier de l'école et les activités commencent bien avec le sport encadré par Pascal, comme une suite logique aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ! Bravo les champion(ne)s !

DES HABITANTS DE BONNEVAL AU SERVICE DE LA NATURE

Guillaume Cudraz et Caroline Dordain, résidents de Bonneval, sont des acteurs engagés dans la protection et la valorisation de la nature de leur région. Guillaume, moniteur guide de pêche et président de l'association La Gaule Tarine, initie les habitants à la pêche dans les rivières et torrents de la Tarentaise, notamment la truite fario. Il dirige également un Atelier Pêche Nature destiné aux jeunes, leur enseignant à la fois les techniques de pêche et l'importance du respect des écosystèmes aquatiques.

Caroline Dordain, photographe animalière, capture la richesse de la faune et des paysages de Savoie à travers ses clichés. En plus de ses projets autour de la nature, elle propose des services photographiques pour des événements comme des mariages ou concerts.

Ensemble, ils ont fondé **Tarentaise Altitude Sauvage**, un bureau montagne proposant de nombreuses activités, des randonnées estivales sur les traces d'animaux aux sorties en raquettes, avec pour objectif de sensibiliser le public à la biodiversité locale. L'équipe développe également des programmes éducatifs pour les écoles et centres de loisirs, permettant aux jeunes de découvrir la montagne de manière ludique.

L'entreprise accueille régulièrement des stagiaires et envisage de nouveaux projets, tels que des treks, des cycles montagne pour les scolaires et un festival photo.

Pour toute information supplémentaire sur leurs activités ou pour organiser une sortie en montagne ou une initiation à la pêche, n'hésitez pas à les contacter. Ils seront ravis de répondre à vos questions et de vous accompagner dans votre prochain projet en Tarentaise.



www.rando-pêche-nature.com
www.caro-altitude-sauvage.fr
www.tarentaise-altitude-sauvage.com
www.lagauletarine.com



CELLIERS



L'année 2023 s'est achevée avec un épisode météorologique violent qui n'a pas épargné Celliers, occasionnant son lot de coulées de boue et d'inondations.

La saison hivernale a commencé timidement avec un réel déficit du manteau neigeux en dessous de 1500 mètres.

Fort heureusement, le bon enneigement à plus haute altitude a attiré cette année encore de nombreux randonneurs, individuels ou en groupe, assurant le bon remplissage des divers hébergements touristiques que compte Celliers.



*Groupe du Club Alpin Français
en initiation aux Frettes
début juin 2024.*

La saison estivale, marquée elle aussi par un début pluvieux, semble avoir été fructueuse, ponctuée par les incontournables événements sportifs, Mad'Trail et Mad'Bike, ainsi que les nombreuses animations proposées par le Syndicat d'initiative, parmi lesquelles la fête du pain, le cinéma en plein air, sans oublier la traditionnelle fête du 15 août qui, cette année encore, a réuni visiteurs locaux et vacanciers autour d'animations variées et d'une restauration locale.



Mad'Bike



Cinéma en plein air

DU CÔTÉ DES TRAVAUX :

- Suite à l'orage de grêle de juillet 2023 et aux importants dégâts occasionnés sur l'installation photovoltaïque du Logis des Fées, les assurances ayant accepté de prendre en charge la totalité des frais de remise en état, les travaux de remplacement des panneaux photovoltaïques sont en cours de réalisation.
- Les travaux de confortement de l'église (installation de tirants) ont été réalisés en juillet conformément aux préconisations de l'étude réalisée en 2023.
- Le département a fait réaliser 800 mètres d'enrobés en amont et en aval de La Thuile.
- ENEDIS a débuté les travaux d'enfouissement d'une ligne électrique entre La Thuile et Valmorel afin de sécuriser par bouclage l'alimentation de la vallée de l'Eau Rousse.
- La fibre a été amenée jusqu'à Celliers.
- Les travaux pour la microcentrale du Colomban ont débuté cet automne par la mise en place d'une prise d'eau et d'une conduite sur la rive « Bonneval » du torrent. Ces travaux et achevés en octobre 2025 par la construction au Crozat de l'usine et de sa piste d'accès en aval du hameau.



Fête du 15 août

DOUCY

L'année 2024 aura été une année très particulière, l'hiver se présentait sous de bons auspices avec l'arrivée fin novembre de la neige en quantité. C'était sans compter sur la pluie de début décembre et tous les phénomènes que cela a engendrés ! Les glissements de terrain, les débordements de ruisseaux...

Phénomènes inattendus... mais les sols étaient tellement gorgés d'eau que des coulées de terre et de boue se sont formées, des pastilles de terrains se sont effondrées, des torrents ont débordé.

Ainsi, la route reliant Le Villaret au Meiller a été en partie endommagée, ne permettant plus le passage des véhicules, et ceci au début de la saison d'hiver.

Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de bénévoles et entreprises que nous remercions vivement pour leur aide, ainsi que les services techniques de la Mairie.

Puis la neige nous a vraiment fait défaut et dès le début des vacances d'hiver, il n'était plus possible d'assurer le retour ski par la piste de Chantemerle malgré les efforts tentés pour enneiger celle-ci.

Heureusement, dès 1500 m d'altitude, le ski pouvait se pratiquer dans de bonnes conditions, le retour ski se faisant alors par le télésiège.

Un autre dossier préoccupant concerne en partie le village de Raclaz. Il s'avère aujourd'hui que suite aux mesures et relevés effectués, un glissement de terrain impacte quatre maisons du village. Ce secteur a été reconnu en catastrophe naturelle au bulletin officiel. La commune a demandé la désignation d'un expert judiciaire afin d'évaluer le devenir de la zone et suivra ses préconisations. Nous comprenons le désarroi des habitants et tous les problèmes engendrés par cette situation alors que pour la plupart d'entre eux, c'est toute une vie qui s'est construite ici.

La route reliant Raclaz à Doucy en sera également impactée.

Nous nous mobilisons pour accompagner les personnes sinistrées et pour solliciter les aides, tant techniques que financières, des services de l'Etat.

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales, enfouissement des réseaux secs et renouvellement de l'adduction d'eau potable se poursuivent au chef-lieu.

Ces travaux ont débuté à l'automne 2023 et se poursuivront encore en 2025. Il est certain que cela engendre des désagréments comme des routes coupées, de la poussière, du bruit ... Ces travaux, une fois terminés, amélioreront le cadre de vie. Nous sommes néanmoins conscients de la gêne occasionnée et essayons de la limiter.

Travaux
Route du Patrimoine



Travaux
Route Saint André



Tous ces travaux sont rendus possible grâce à une coopération et le financement entre la Commune, la CCVA et le SDES suivant la compétence de chacun.

- Le programme de modernisation de l'éclairage public se poursuit. Comme vous avez pu le constater, celui-ci s'éteint désormais la nuit en faveur de la transition écologique. Cette opération a été rendue possible grâce à la mise en conformité des armoires électriques et au déploiement d'horloges astronomiques.
- L'ensemble de l'éclairage de la station de Doucy va être revu (lampes à LED et changement de certains mâts).

NOTRE PETITE ÉCOLE

L'école voit son effectif maintenu pour cette année. **Fiona JUGE** assurera la direction et sera accompagnée par **Céline LORRAIN** à qui nous souhaitons la bienvenue. **Anne-Lyse** et **Manon** continuent de s'occuper également des enfants au sein de l'école.

Comme chaque année, la période scolaire s'est achevée par une petite fête des enfants avec le soutien de l'APE.

Nos petits élèves participent également activement aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, renforçant ainsi le lien intergénérationnel au sein du village.



LA VIE DU VILLAGE ET DE LA STATION

Le 8 mai aura permis de décerner la médaille de 40 ans de porte-drapeau à Dédé BEAUQUIS à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Les animations à la station fonctionnent bien et perdurent tout au long des deux saisons (Grande Odyssée, animations GULLI, concerts du jeudi, piscine...), et également une kermesse de l'école qui a remporté un très grand succès !

DES NOUVELLES DE L'ÉGLISE

Les cloches de l'église vont être réparées grâce aux dons de centaines de personnes par le biais de la Fondation du Patrimoine, de subventions de celle-ci et le complément apporté par la commune.

LE CIMETIÈRE

Nous allons également installer un nouveau columbarium au cimetière.

Dans les cimetières de la commune, nous testons de nouvelles solutions afin d'essayer de mettre en herbe les allées car l'entretien devient très problématique avec les gravillons (le désherbage devant se faire manuellement, cela prend beaucoup de temps...).

Enfin, nous remercions les bénévoles qui gèrent et aident les associations (APE, Musée de Raclaz, Anciens Combattants, Gymnastique, Ski Club).

IN MEMORIAM : ROLAND SAMSON

Roland est né le 29 mars 1934 dans le département de la Creuse.

Durant sa jeunesse, Roland vient régulièrement en colonie de vacances en Savoie. L'environnement, les montagnes lui plaisent, c'est pour cela qu'il s'inscrit à l'Ecole Normale à Albertville pour devenir instituteur.

En 1956, pour son premier poste, il sera nommé à Doucy. Il a en charge 35 élèves, du cours Section Infantile (5 ans) au cours fin d'Etudes pour préparer le Certificat d'Etude (élèves de 14 ans).

Il reste à Doucy pendant deux années scolaires et se marie avec Lucienne le 27 septembre 1957. Ils auront ensemble trois enfants.

Puis il enseignera pendant dix ans à l'école de Le Bois, toujours en classe unique.

Roland sera ensuite nommé directeur de l'école de Notre-Dame-de-Briançon qui comptait alors cinq classes, ceci pendant vingt ans.

Roland avait la réputation d'être sévère mais juste. D'ailleurs, le jour de son départ en retraite, lors de la petite fête que Lucienne avait préparée, tous ses élèves pleuraient.

Roland et Lucienne sont ensuite venus habiter au village de Raclaz (Doucy) d'où Lucienne était originaire.



FEISSONS-SUR-ISÈRE

LE MOT DU MAIRE

Chaque début d'année, le bulletin municipal est publié afin que les habitants puissent découvrir la vie de leur lieu de résidence tout en sachant que les élus sont à leur écoute tout au long de l'année.

Chacun garde en mémoire les importants dégâts de la crue du torrent de Glaize en 2023, le quartier de la gare de Notre-Dame de Briançon et pour Feissons-sur-Isère l'effondrement de plusieurs talus sur la route de la vallée de la Grande Maison rendant dangereux l'accès aux alpages.

Au début de la saison pastorale, quelques travaux ont été effectués pour permettre la circulation des alpagistes tout en interdisant l'accès aux autres usagers sur ces pistes très fréquentées en temps normal. Nous restons conscients des désagréments causés aux alpagistes ainsi qu'aux promeneurs et chasseurs qui parcourent nos montagnes.

Après avoir effectué un appel d'offre pour faire réaliser les travaux par une entreprise, le marché n'a pas pu être attribué compte tenu du coût très élevé des offres. Les travaux seront réalisés l'an prochain ainsi que ceux du talus de la route de la planche.

Enfin, la réfection du toit de l'école dont les travaux avaient dû être reportés suite à une surcharge de travail de l'entreprise seront effectués en 2025.

Concernant l'école, les effectifs sont constants. Avec nos enseignantes Laure et Lucie ainsi que l'ensemble du personnel communal, notre école fonctionne parfaitement à la satisfaction de tous.

Du côté du 3e âge, chaque mardi après-midi, à l'initiative de Laurence



Tassion, plusieurs retraités se retrouvent afin de passer un moment récréatif « jeux, belote, marche » vous pouvez venir les rejoindre.

Félicitations à Myriam PERRET, agent des services techniques, pour le magnifique fleurissement de notre village.

Des moments émouvants ont jalonné le début du mois d'août, par des commémorations du 80e anniversaire des combats, que notre commune ainsi que celles environnantes, ont connues en 1944 avec toutes leurs atrocités.



Ces cérémonies se sont déroulées en présence de nombreux portedrapeaux dans différents endroits de notre village puis en commun avec le village de Pussy afin de rendre

un profond hommage à toutes ces femmes et hommes qui sont morts pour la patrie et notre liberté.

Il est de notre devoir de sensibiliser les jeunes générations à ce devoir



de mémoire. Puisqu'une nouvelle année commence, Claudine, Mandy et Daniel s'unissent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonne et heureuse année : santé, joie, bonheur.

ECOLE

Séjour découverte aux Yourtes du Pontet.

Toute l'école s'est rendue aux Yourtes du Pontet pour une nuitée, du 13 au 14 mai 2024. La météo était au rendez-vous et l'expérience a été très enrichissante pour tous les enfants.

Les classes ont été séparées en deux demi-groupes, chacun pris en charge par un accompagnateur en montagne. De nombreuses activités ont été proposées, en lien avec les 5 sens : préparation de potions magiques avec des plantes qui « sentent bon », parcours guidés les yeux bandés entre les arbres, observation du paysage et des traces d'animaux, etc.





Après une journée bien remplie, les enfants ont pu profiter d'une soirée autour du feu de camp et sont ensuite allés se coucher dans les yourtes. Tout le monde a très bien dormi !



La deuxième journée fût un peu pluvieuse, mais n'a pas empêché une belle découverte de la forêt et la construction de cabanes d'aventuriers.

Les enseignantes remercient particulièrement les accompagnateurs qui ont permis le bon déroulement de ce séjour ainsi que la mairie et l'APE pour le financement.

FOURNITURE DE BOIS D'ŒUVRE EN CIRCUIT COURT, POUR DES ENTREPRISES SAVOYARDES.

En février, les tronçonneuses se sont faites entendre dans la forêt et pour cause, une équipe de bucherons élagueurs était à pied d'œuvre pour une coupe de bois (hêtre) d'environ 200 m³. Les bois sans gros défaut étaient destinés à la société Opinel pour la fabrication des manches de couteaux. La coupe de hêtre, des parcelles 33-36 de la commune, a été martelée en 2022. Son objectif était de commencer à renouveler les arbres vieillissants en place. Cette forêt joue un rôle fort de protection du village, et par cette opération, cela lui permet de le conforter et de le faire perdurer à travers les décennies futures.

Pour Benoit Girard, Responsable de l'Unité Territoriale d'Albertville de l'Office national des Forêts : « Les conséquences du réchauffement climatique sur la forêt sont déjà très perceptibles sur toute la France. Le hêtre est en souffrance dans de nombreuses régions de plaine et nous savons d'ores et déjà que celui-ci se replie fortement dans les zones montagneuses. En menant une sylviculture dynamique permettant aux arbres de croître plus rapidement, ceux-ci deviennent alors moins vulnérables au réchauffement climatique ». Cette exploitation a été proposée fin 2023 à la commune lors de la réunion annuelle de programmation d'actions pour 2024. L'Office National des forêts a un contrat d'approvisionnement avec la scierie Forest située dans l'Isère qui est un des fournisseurs de la société Opinel. Après échange entre les différentes parties, le choix de cette coupe a été validé, pour approvisionner en bois local Opinel. La célèbre entreprise Savoyarde a immédiatement été intéressée par ce choix, les arbres provenant d'une forêt publique gérée durablement et certifiée (PEFC).

Ce contrat, permettant de valoriser ces arbres, en circuit court, était également intéressant financièrement pour la commune. Au-delà de ces produits à forte valeur ajoutée, cette coupe fournit du bois de chauffage à une entreprise Savoyarde locale. Pour terminer, les houppiers, les branches et bois non valorisable de ces arbres ont été proposés aux habitants de la commune.



Cette opération s'est déroulée hors feuille et hors montée de sève, c'est l'entreprise de travaux forestiers locale, Marc Traversier (et ses bûcherons) qui a réalisé cette exploitation en une semaine, limitant ainsi la gêne et le dérangement des autres usagers de la forêt. « Cette expérience pour Opinel, est une première, en forêt publique en Savoie. En espérant que celle-ci soit concluante et offre de nouvelles perspectives de valorisation de ces feuillus localement ».

OPINEL

Le manche du couteau Opinel présente une fente importante pour accueillir la lame, seuls des bois résistants peuvent convenir au façonnage et résister à l'usage. C'est pourquoi, l'essence majoritairement utilisé est le hêtre, localement appelé « fayard », c'est un bois à grain fin et homogène offrant de très bonnes résistances mécaniques. L'entreprise privilégie des approvisionnements locaux issus de forêts gérées durablement. Aujourd'hui, l'entreprise Opinel est ravie de pouvoir exploiter en collaboration avec l'ONF du hêtre de Savoie de la commune déléguée de Feissons-sur-Isère. Le bois de ses arbres se trouvera ainsi dans les poches des consommateurs Français, Américains ou Australiens... L'Opinel est un petit bout de Savoie qui voyage dans le monde entier !

NOTRE-DAME DE BRIANÇON

POST CRUE...

Il y a un an, le village de Notre-Dame de Briançon subissait une crue historique.

Les perturbations successives ont apporté un cumul abondant de précipitations dans les Alpes du Nord jusqu'à la fin de l'année 2023. Ces dernières ont généré des événements pluvieux sur des sols enneigés et gorgés d'eau et une importante fonte nivale contribuant aux crues du ruisseau de la Fougère et de l'Isère.

Désormais, les habitants ont pu regagner leurs logements et d'importants travaux ont été effectués pour résorber les dégâts.

Si une partie des travaux post-crue est réalisée par les agents du service technique de la commune de La Léchère, à pied d'œuvre depuis le lendemain des inondations, des entreprises ont été également missionnées pour répondre à l'ampleur des travaux imposants à réaliser.

Au total, plusieurs milliers de tonnes de gravas et de limons ont été retirés en tout point du village, de la Plantaz au Centre de Secours, plus de 140 mètres de voirie communale avec reprise des réseaux secs ont été renouvelés.

L'APTV (Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise) par sa compétence Gemapi ainsi que La Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche par sa compétence eau et assainissement ont rapidement procédé aux travaux de remise en état de la zone impactée :

- Restauration de la berge rive droite avec enrochement entre le pont SNCF et le pont communal.
- Remodelage des berges en rive droite en aval du pont communal.
- Curage du lit entre le seuil en travers et la confluence de l'Isère.
- Réfection des réseaux d'assainissement du pont RN90 au pont communal.

La gestion de la crue a eu un gros impact pour les finances de la commune.



VOIRIE ...

- Cette année, l'accent a été porté sur la route du Cudray qui présente de nombreuses zones à reprofiler, de fissurations et de nids de poule.

Un devis initial de 147 000 € nous oblige à sectionner la réalisation de ces travaux.

La première tranche, côté village, a été effectuée cet été pour un montant de 65 000 euros.

- Un embellissement du carrefour des Mermets a également été réalisé avec de nouveaux mobiliers urbains.



ENFANCE....

Pendant l'été, plusieurs travaux de maintenance ont été effectués sur le groupe scolaire :

- Le grillage de la cour de la maternelle a été changé.
- L'éclairage côté maternelle a été remplacé par des néons leds.
- Le chauffage du préau est de nouveau opérationnel.

L'équipe enseignante, Orlane et Delphine, ainsi que le personnel communal, Pascale, Sylvie et Evelyne, se sont préparés à accueillir dans ces deux classes un effectif stable de 34 enfants, dès la rentrée scolaire.

Accompagnement scolaire :

Le service enfance - jeunesse du service unifié des communautés de communes maintient ses prestations, tant par l'accompagnement scolaire deux fois par semaine à l'école de Notre-Dame de Briançon, que par l'activité quotidienne avec les jeunes à la salle des Mermets.

Véritable lien social, les animations ont lieu sur inscription, tous les mardis soirs de 18 h 00 à 20 h 00 pour les enfants âgés de 11 à 25 ans.

EGLISE..

L'église et la cure ont fait l'objet d'un traitement contre les insectes xylophages.

L'intervention d'une société spécialisée pour traiter les bancs et bois intérieurs de l'église de Notre Dame de Briançon a été effectuée en mai dernier pour un montant de 11 600 €.

MILIEU ASSOCIATIF

Enfin, si Notre-Dame de Briançon a toujours été un village particulièrement sportif (cyclisme, pétanque, football, fitness, badminton...), le talent de nos athlètes olympiques et paralympiques, a sans doute donné l'envie à plusieurs d'entre vous de se (re)mettre au sport.

Que ce soit pour le sport ou la culture, il y a forcément une (et sans doute plusieurs) association qui est faite pour vous ! Merci à tous les bénévoles qui les font vivre au quotidien !

Nous tenons à remercier chaleureusement, les pompiers volontaires de la caserne de La Léchère, les associations locales et toutes personnes œuvrant par leur citoyenneté et actions au bien-être de notre village.

Les élus de Notre-Dame de Briançon se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

NAVES

80^e ANNIVERSAIRE DU 10 JUIN 1944

Le 23 juin 2024, nous avons célébré le 80^e anniversaire des tragiques événements qui ont touché notre commune. Plus de 100 personnes étaient réunies autour de M. Louis ADOR qui nous a rappelé les faits avec précision.

Nous remercions le 13^e BCA, les pompiers, nos anciens combattants, nos élus et tous les habitants d'avoir participé à cette émouvante cérémonie.



FONTAINE, 10 JUIN 1944

TÉMOIGNAGE DE JEANNE DELAPIERRE

LE VILLAGE INCENDIÉ ET L'ASSASSINAT DE SON MARI, LUCIEN MAURICE.

Le matin au réveil vers les 6 heures, les Allemands étaient là. On a entendu le bruit de leurs pas sur la route ; on les a vus arriver en colonne. Ils étaient nombreux. Les hommes qui étaient au village sont partis. Ils ont dit : « On monte dans la forêt ; on va se cacher ». Mon mari était là aussi. Ils lui ont dit : « Viens avec nous. » Il leur a répondu : « Je n'ai rien fait. Non, je ne pars pas. » Il avait 36 ans.

Dès le matin donc, ils sont partis se cacher. Plus tard, on a su que la veille des résistants avaient tiré sur un convoi d'Allemands qui se trouvaient dans la vallée, au niveau de Notre Dame de Briançon. Les Allemands ont su que les résistants étaient par ici. Et le lendemain, les Allemands étaient à Naves.

Où étaient les résistants à ce moment là ?

Comme d'habitude, ce matin là, on est parti travailler. Mon mari a pris ses papiers et le peu d'argent que l'on avait. On est allé au champ vers l'église, biner les pommes de terre. Là, mon mari m'a dit : « Tu vois, j'aurais dû aller me cacher dans le clocher. » Quelques instants plus tard, on a vu deux Allemands rentrer dans l'église et fouiller le clocher.

Puis deux soldats sont arrivés. Ils nous ont fait signe de venir ; on s'est approché. Ils m'ont dit : « Non, c'est lui » Ils l'ont emmené. Moi je suis restée au champ un moment à travailler, mais j'ai voulu savoir où il était... Je suis donc rentrée et je l'ai vu sur la place du village. Il m'a dit « Ils m'ont questionné ; que veux-tu que je leur dise, moi ? Je ne sais rien. » Ils voulaient savoir où se trouvaient les hommes du village. Ils essayaient de le faire parler.

Quelques hommes plus âgés étaient restés au village. Victor BAUDIN a été tué ce jour-là aussi. Il avait 59 ans.

Plus tard dans la matinée, vers 11 heures, les Allemands ont mis le feu au village, pour se venger. Mon mari a dû être tué à ce moment-là.

J'ai vu le village s'embraser et le feu progresser dans notre direction. Pendant ce temps, les Allemands pillaient notre maison (linge, nourriture ; nous avions deux vaches qu'ils ont emmenées). Mon père, mutilé de la guerre de 14 était avec moi mais il ne pouvait rien faire le pauvre !

J'avais la petite dernière, qui avait 14 mois, dans mes bras. Nos quatre autres enfants étaient à notre chalet d'alpage des Avignons, avec ma mère.

Peu après, j'ai entendu crier là-bas sur le Crey. Je suis descendue. Des gens m'ont barré le chemin.

Qui ? Je ne sais plus. Mon mari était là, recouvert d'une couverture. Ça... ça a été horrible. Qui l'avait amené ici ? Il avait été retrouvé carbonisé sur le trottoir de la maison « Sansamat », visage contre terre, le dos perforé de plusieurs balles et la poitrine complètement éclatée. Il a donc été fusillé dans le dos !

Longtemps l'impact des balles est resté visible sur le mur...

Il a été identifié grâce à ses chaussures. À ce moment-là, les allemands avaient quitté le village.

Y a-t'il eu des témoins de l'exécution de votre mari ?

Un témoin a vu les Allemands présenter à mon mari une caisse remplie d'armes et un fusil de chasse. Ils voulaient savoir à qui appartenaient ces armes.

Y a-t-il eu une solidarité ?

Oui, familiale, bien sûr.

Les Suisses ont beaucoup aidé le village. Déjà, avant la reconstruction, ils nous ont fait parvenir beaucoup de choses : des colis et même du matériel agricole ... des tombereaux ...

Les autres villages ?

C'était la misère pour tout le monde.

Et puis après, il a fallu vivre...

Ma mère était donc aux Avignons depuis quelques jours.

Ici, à Fontaine, on restait pour s'occuper des champs, des jardins. Les foins n'étaient pas commencés.

Dans les jours qui ont suivi, beaucoup d'habitants de Fontaine sont partis à Grand Naves ou à Ronchat.

Nous, comme la maison n'était pas complètement détruite, on est resté là et on s'est débrouillé seuls.

Ceux qui n'ont pas subi de pertes humaines, ont petit à petit reconstruit des abris provisoires.

Quant à moi, après avoir refait la toiture avec mes beaux frères, j'ai dû faire le deuil et survivre avec mes cinq enfants.

Qu'est-ce que je pouvais faire ?

J'avais mes parents : ils étaient de Fontaine. Mon père avait perdu une jambe lors de la guerre de 14.

Moi, j'étais fille unique. Partir d'ici ? Avec cinq gosses ? Je n'avais que mon certificat d'études. Et puis aller où ? Laisser mes parents seuls ? Je ne pouvais pas ...

On est donc resté là et on a tenté de s'en sortir. Mes parents habitaient avec moi. Ils avaient 52 ans, tous les deux, ils m'ont été d'un grand secours.

On avait dix à douze bêtes ...

J'ai travaillé, j'ai trimé ...

SOIXANTE ANS APRÈS

Il faut que les jeunes se souviennent quand même. C'est quelque chose d'affreux. On ne peut pas décrire. C'est sommaire ce que je vous ai raconté là. Mais on ne peut pas tout dire dans le détail. On ne doit pas oublier ce qui s'est passé. C'est un devoir de mémoire.

Jeanne DELAPIERRE

Propos recueillis par Jacques DELORME,
le 30 mai 2004.



PETIT-CŒUR

ACTIVITÉS DU VÉLO TRIAL DE PETIT-CŒUR



Vélo trial de Petit Cœur vous accueille dans une ambiance conviviale, le samedi (d'avril à juillet et de septembre à novembre) de 14h00 à 16h00, au Chalet du Merderet (Petit-Cœur) mais le terrain reste ouvert tout le temps pour les plus motivés !

Le club compte une trentaine de licenciés, garçons et filles, de 5/6 ans à l'âge adulte (nous déplorons actuellement, qu'une féminine au club). Chacun s'entraîne et progresse à son rythme.

Cette année, ce n'est pas moins d'une dizaine de pilotes, qui affichent les couleurs du club, un peu partout dans la région Auvergne Rhône-Alpes, sur les différentes courses avec de nombreux podiums. En fin de saison, 4 pilotes ont été récompensés au classement général de la Coupe Auvergne Rhône-Alpes.

GACHET-MAUROZ Dylan -> 3^{ème} en Elite
MONTMAYEUR Isac -> 1^{er} en POUSSIN
JUGAND Nathan -> 3^{ème} en NAT1
JUGAND Stéphane -> 1^{er} en MASTER



Le club a organisé le 24 juin, sa traditionnelle manche de Coupe Auvergne Rhône-Alpes, accueillant une centaine de pilotes de toute la région.

Outre les pilotes, 4 arbitres officient régulièrement sur ces différentes courses, sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Au nom de tous, nous tenons à remercier les nombreux bénévoles, partenaires, qui participent et s'investissent, chaque année, afin que cette journée soit une réussite.

Merci à eux.

PETIT-CŒUR ET SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Depuis 1949, le secteur des Combes à Petit-Cœur est celui de la menuiserie Nantet. Marcel puis Marc auront développé l'entreprise familiale avant qu'elle ne soit rachetée par le beau-fils de Marc, Fabien Cornut, en 2020. Elle se concentre sur trois secteurs : la menuiserie traditionnelle, un atelier de production fenêtre et une activité agencement (cuisine, dressing...).

Petit à petit elle aura racheté les terrains de l'usine Nobel-Bozel et ses différents successeurs et ce dès les années 1960 sous la direction de Marcel, le patriarche et fondateur.

Cette tradition se poursuit aujourd'hui avec la construction d'une extension sur un terrain de 3000m² racheté en 2022 à Ferropem lors de l'arrêt d'activité du site industriel.

Cette extension, en réflexion depuis 10 ans, permettra de rapatrier l'activité « agencement » actuellement installée à Bellecombe. Cela permettra certaines économies d'échelle mais également de concentrer l'activité et réduire les déplacements inutiles des équipes entre les deux sites, même rapprochés.

Le déménagement est prévu courant 2025.

Petit-Cœur est un exemple remarquable de dynamisme économique dans notre vallée, en grande partie grâce à son tissu dense de petites et moyennes entreprises (PME). Ces entreprises, ancrées dans le territoire et souvent familiales, participent à la vitalité économique de la commune et jouent un rôle crucial dans la création d'emplois locaux.

Que ce soit dans les Travaux publics avec **Vorger TP et ETRAL** qui sont de véritables moteurs de l'économie locale, favorisant l'emploi (une cinquantaine de salariés a elles deux) et le développement des infrastructures dans la vallée de la Tarentaise.

Avec **JM Vallier** (Maçonnerie), **Batie-tanche** (étanchéité des bâtiments), de nombreux corps de métier sont représentés.

Le succès de ces PME illustre parfaitement le dynamisme économique de Petit-Cœur. L'implication des entrepreneurs locaux, conjuguée au soutien des autorités municipales de La Léchère, favorise la création d'emplois durables et un développement économique harmonieux. Ces entreprises, solidement ancrées dans leur territoire, contribuent à la prospérité de la commune et de la région, tout en préservant le caractère et les traditions locales.

Projet
Architecte



Travaux en cours
Septembre 2024

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Petit Cœur s'est renouvelé en février 2024.



Au programme de nouvelles animations pour l'année 2024 avec le concert rock du 5 octobre qui a animé le village et le père Noël de décembre qui donne du sourire aux petits et aux grands avec distribution de cidre chaud, vin chaud et papillotes (en collaboration avec l'ancienne équipe).

Les projets sont nombreux pour cette jeune équipe qui souhaite remettre le couvert en 2025 avec, en projet, le retour d'une fête de village pendant l'été...



Le nouveau bureau : Mylène Chioso (trésorière), Faustine Davesne (secrétaire), Dimitri Colot (vice-président), Maxence Vallier (président), Hugo Fernandes.

PUSSY

LECOLE

L'année scolaire se présente bien cette année : 31 élèves sur les bancs de l'école, soit 5 de plus que la rentrée 2023-2024. Belle progression pour notre petit village.



13 maternelles dans la classe de « Maitresse Sarah », secondée efficacement par Carine. 18 primaires dans la Grande Classe avec Valérie, la Directrice. Cette année, souhaitons la bienvenue à Marine qui prend en charge les enfants à la cantine et à la garderie.

Tout au long de l'année de nombreuses activités ont agrémenté le quotidien scolaire, notamment un après-midi de partage avec les aînés ruraux de la commune, des ateliers cuisine, le défi des pirates à la piscine du Morel, la participation au KV et la visite des hameaux du village à la rencontre des habitants...



Grosse émotion pour Amandine et Romane qui ont quitté l'école primaire pour le collège avec une jolie calculatrice offerte par la municipalité. Selon la tradition locale, les élèves ont sonné la cloche du départ, le dernier jour d'école.

NOUVEAU DANS LE VILLAGE

Depuis quelques mois Caroline, nouvellement installée dans le village, nous régale chaque mercredi avec ses pizzas et ses bruschettas. Elle est également présente sur d'autres villages de notre commune (Feissons-sur-Isère, Notre-Dame de Briançon et Doucy).



PUSSY, VILLAGE FLEURI

Toutes les années, Pussy est un village très fleuri grâce à l'implication de tous.

Quant à Myriam et Saskia, agents des services techniques, leurs talents nous ont enchantés tout l'été, notamment avec un bel habillage du pont de Pussy à l'entrée du village qui a fait l'admiration de tous. Félicitations à elles deux.



ASSOCIATIONS

Le tissu associatif est toujours aussi riche : de nombreux bénévoles œuvrent pour maintenir la tradition « hospitalière » propre au village. La Tornelle et sa traditionnelle fête du pain, les jeunes et leur célèbre KV, le concours de belote des Myrtilles, la fabrication du pain au four du Crey, etc.



Un service d'épicerie ambulante a été mis en place cette année : chaque mercredi, au volant de son camion, Christine sillonne les hameaux de Pussy en proposant un grand choix d'articles d'épicerie ainsi que du frais.

Ces 2 activités étant très appréciées par l'ensemble de la population.

IN MEMORIAM : MURIEL BILLAT

Muriel était sans doute le plus pusserain d'entre nous. Il était viscéralement attaché à son village : il en connaissait tous les recoins, tous les chemins, toute sa forêt. La chasse était sa passion et ils ont été nombreux cette année, le jour de l'ouverture à se rappeler les moments passés ensemble dans les montagnes de Pussy pour finir ensuite dans le garage au Crey...

Ayons une pensée également pour sa maman Miguelle, disparue elle aussi quelques semaines auparavant.

Nos pensées vont vers la famille endeuillée...

TRAVAUX

Le programme de modernisation de l'éclairage public se poursuit. Celui-ci s'éteint désormais de 23h30 à 5h du matin. Cette opération a été rendue possible grâce à la mise en conformité des armoires électriques et au déploiement d'horloges astronomiques. L'ensemble de l'éclairage va être revu (lampes à LED et changement de certains mats).

2024, 80E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

CATHERINE ET JEAN-FRANÇOIS, DES PUSSERAINS IMPLIQUÉS

Quand on est Normands, on est imprégné depuis la petite enfance par la guerre et son cortège d'horreur : Catherine et Jean-François n'échappent pas à cette règle et bien qu'installés à Pussy depuis 20 ans, ils ont gardé au fond d'eux la Normandie et la passion de tout ce qui se rapporte à cette époque douloureuse.



Catherine se prête volontiers aux exigences de cette passion en revêtant avec plaisir son uniforme authentique d'infirmière américaine (WAC).



Chez eux c'est un musée dédié aux armées libératrices, qu'elles soient américaines, anglaises ou françaises. Musée vivant qu'ils ont plaisir à nous faire partager.

Qui ne connaît pas la Jeep Willys de Jean-François : Véhicule américain emblématique de La Libération, avec tout l'équipement militaire à l'identique.

A chaque commémoration ils sont présents tous les deux, en tenue d'époque, avec la fameuse Jeep bien sûr !

2024 étant une année chargée en commémorations, ils sont énormément sollicités dans la France entière pour honorer ces hommes tombés au combat.

- Coup d'envoi en Normandie avec l'anniversaire du Débarquement : 1 semaine de rencontres avec les vétérans, les familles et les Normands, sans oublier les témoignages dans les écoles. Semaine inoubliable en rencontres et en émotions.
- Exposition pédagogique à Colombes (Isère) en Juillet ;
- Commémoration du Grand Parachutage aux Saisies en Août ;
- Libération d'Albertville le 23 Août ;
- Libération de la Saône et Loire sur 5 jours en Septembre ;
- Commémoration du drame des Enfants d'Izieu sur 3 jours en Octobre ;
- Commémoration de la Bataille des Ardennes à Bastogne (Belgique) sur 5 jours en Décembre ;
- Cérémonies diverses dans les villages environnants.

Voilà une année bien remplie pour ces passionnés, mais rien ne les rebute quand il s'agit de témoigner et de partager.

TRIBUNE DE LA LISTE

"UN AVENIR CITOYEN POUR LA LÉCHÈRE"

L'année 2024 a été principalement marquée par 2 dossiers : UGI'RING et la STATION THERMALE.

Cible du maire sur ces dossiers, j'assume de dire que sur les 12 ha de friche industrielle laissée par la multinationale FERROGLOBE, il y a autre chose à faire que d'importer une activité polluante et dangereuse (classée Seveso seuil haut), dans une vallée déjà soumise à de nombreuses nuisances. Je pense qu'il y a eu volonté de cacher des choses aux élus et à la population. Heureusement que les habitants se sont mis en mouvement. Lors du conseil municipal du 5 avril j'ai fait partie des 6 conseillers sur 24 présents qui ont voté contre le projet UGI'RING en proposant l'accueil sur ce site d'entreprises non polluantes, capables de générer plus de 200 emplois. Sur la partie habitable, on pourrait créer 100 à 200 logements, permettant une proximité domicile/travail et le développement de l'école.

Concernant la Station Thermale de La Léchère, menacée par une situation financière délicate et par UGI'RING, j'ai demandé en vain un diagnostic de ce qui s'est passé depuis la nouvelle présidence en 2020. La démission surprise de M. COLLOMB en début d'année, qui était PDG de la SETLL (société gérant les Thermes dans laquelle la CCVA possède 50%) a entraîné la CCVA dans un projet de nouvelle DSP (délégation de service public)

couplant court à la gestion actuelle par la SETLL qui devait normalement aller jusqu'en 2028. J'ai été le seul conseiller CCVA à voter contre cette nouvelle DSP destinée à céder au privé la Station Thermale. Un mouvement de personnel en juillet a révélé un problème grave dans le management et le respect des personnes au travail. Suite à cela j'ai écrit en proposant :

- De revoir le mode de direction puisqu'il semble qu'on répète les mêmes erreurs deux années de suite,
- La cessation des pressions et des menaces qui plombent l'ambiance de travail ;
- L'arrêt des procédures de licenciement ciblées ;
- De surseoir à la procédure de nouvelle DSP en cours tant qu'un audit et une analyse partagée avec tous les acteurs (élus, personnel, usagers...) n'auront pas été conduites, permettant d'examiner différents scénarios d'amélioration ;

L'absence de candidats privés a conduit la CCVA à changer de cap : la nouvelle DSP lancée est caduque. Je me félicite de ce choix malgré les propos infamant tenus à mon encontre par le maire de La Léchère. Il faudrait à présent que cesse la casse des emplois de personnes compétentes, notamment syndiquées, et que la transparence permette un travail coopératif avec tous les acteurs.

On constatera une situation de mise à l'écart au sein du conseil municipal de La Léchère ainsi que dans ma commune (Doucy). Je ne formulerai donc aucunes lignes pour cette mise en page. Pour mémoire : 2022 élue majoritaire à Doucy avec plus 88 voix.



Ghislaine Morard

Dans le PV du conseil municipal du 19 janvier 2024, la deuxième adjointe m'a reproché un manque d'investissement public. Pourtant, depuis mon élection, chaque fois que je propose de représenter la commune dans divers organismes (Société des Eaux Thermales, Office du tourisme, SIERSS, etc.), madame Brunod ou d'autres de la majorité me barrent la route.

Lors des inondations de novembre 2023, j'étais le seul élu présent en pleine nuit pour guider les pompiers et aider les sinistrés. J'ai également été le seul élu de N.D. de Briançon à participer à des réunions importantes comme celle du S.C.O.T. de Tarentaise. Malgré cela, je suis souvent exclu, y compris de la préparation du repas des retraités.

Est-il juste de me critiquer alors qu'on m'empêche d'agir pour l'intérêt public ?

Enfin, lors du conseil communautaire du 28 mars, des élus ont voté la fin anticipée de la délégation de la Société des Eaux Thermales, après qu'un apport de 100 000 € par la commune a été approuvé pour cette même société. J'ai interrogé à plusieurs reprises sur cette incohérence, mais aucune réponse claire ne m'a été donnée.

Didier Anselme

AT2C
Travaux en hauteur et forage

www.at2c.fr
contact@at2c.fr

141 route de la Glucière Doucy
73260 LA LÈCHÈRE
06 81 38 73 46
06 70 46 34 52

VORGER TP
Depuis 1962

- Terrassement
- V.R.D.
- Génie-civil
- Déneigement
- Recyclage matériaux inertes
- Concassage
- Démolition
- Transport

Petit-Cœur 73260 LA LÈCHÈRE
Tél. 04 79 09 81 59
contact@vorger.fr www.vorger.fr

**TRAVAUX DE MAÇONNERIE
DÉNEIGEMENT**

VERTHIER.M
06 85 63 26 85
VMMD.FR
DÉNEIGEMENT

■ **Matthieu Verthier**
06 85 63 26 85
contact@vmmd.fr
www.vmmd.fr

■ **Feissonnet**
337, route de Charmilly
73260 Feissons sur Isère

3DSF
MAITRISE D'ŒUVRE

306 Grande Rue
73260 Aigueblanche

Didier Boulanger - 06 62 37 63 50
Stéphane Julien - 06 31 13 89 79
François Lassiaz - 06 50 99 63 95

**VENTE AU DÉTAIL DE BEAUFORT
& PRODUITS DE SAVOIE**

LE BEAUFORT
UN GOUT UNIQUE
MOÛTIERS
Av. des 15ème Jeux Olympiques
+33 (0)4 79 24 03 65

**DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE
BEAUFORT**

3 Valées Caill/Gare SNCF +
Coopérative laitière de
Moutiers (emballé sous vide)

VENTE AU DÉTAIL

CHAMBERY • 2 rue Juventé • +33 (0)4 77 33 96 03	LIÈGE • 1302, avenue Pringollet • +33 (0)4 67 22 06 53
AUX LES BAINS • 18 rue de Genève • +33 (0)4 67 22 06 03	BOZIL • 8 Rue Emile Macbet • +33 (0)4 52 62 55 50
ALBERTVILLE • Angle Place Grenette • +33 (0)4 67 06 53 61	MOÛTIERS • Av. des 10ème • Jeux Olympiques • +33 (0)4 79 24 03 65

Plus de magasins sur beaufortdesmontagnes.com

**VISITE GRATUITE DE LA FABRICATION DU
BEAUFORT**

Tous les matins du lundi au vendredi
Tous les samedis matins pendant la saison touristique
hiver & été
Sur réservation au : +33 (0)4 79 24 03 65

coop@beaufortdesmontagnes.fr

VENTE EN LIGNE
beaufortdesmontagnes.com

coopérative laitière de Moutiers
@cooperative_laitiere_moutiers



NANTET
SERFIMRECYCLAGE

GESTION
DES DÉCHETS
—
LOCATION DE BENNES
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
—
CENTRES DE TRI



353, Allée de l'Artisanat – Petit Cœur
73260 LA LECHERE
Tél. : 04.79.22.58.05.
www.nantet.com

CRÉATEUR DE SOLUTIONS BOIS PERSONNALISÉES



**Michel
MONIN**

Rendez-nous visite et découvrez notre salle d'exposition
www.monin-bois.fr contact@monin-bois.fr +33(0)4 79 22 51 47 Faisons sur mesure



Garage PAVIET - ROCHE

- Mécanique et Carrosserie véhicules toutes marques
- Dépannage 24 h / 24



ZA La Charbonnière - 73260 PETIT CŒUR - LA LÉCHÈRE

Tél : 04 79 22 51 09

Email : contact@garagepavietroche.fr